

### **GRAND EST**

Cette nouvelle édition des fiches régionales dresse le bilan de la situation de chaque région pour les activités de 2017 des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal (CPDPN), des laboratoires de diagnostic prénatal (DPN) et les activités de 2018 pour la génétique postnatale.

Ces fiches présentent des activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoirfaire et des autorisations particulières.

La mise en relation du volume d'activité avec les données démographiques régionales permet dans certaines situations d'analyser l'offre et la demande de soins.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des patients concernés par une affection génétique. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activités des centres et des laboratoires, est constituée de données agrégées.

Ces fiches régionales viennent en complément de la synthèse nationale disponible sur le site internet de l'Agence de la biomédecine : <a href="http://www.agence-biomedecine.fr/Site-des-professionnels">http://www.agence-biomedecine.fr/Site-des-professionnels</a>



# CENTRES PLURIDISCIPLINAIRES DE DIAGNOSTIC PRENATAL (CPDPN)

#### PRINCIPES GENERAUX

« Les centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal (CPDPN), constitués par la loi de bioéthique de 1994, fonctionnent depuis 1999 (date de parution des décrets d'application de cette loi). Ils participent au dispositif d'encadrement des activités de diagnostic prénatal et de diagnostic préimplantatoire souhaité par le législateur. Ils aident les équipes médicales, la femme et les couples dans l'analyse, la prise de décision et le suivi de la grossesse lorsqu'une malformation ou une anomalie fœtale est détectée ou suspectée et lorsque le risque de transmission d'une maladie génétique amène à envisager un diagnostic prénatal ou préimplantatoire.

Les centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal ont pour mission :

- de favoriser l'accès à l'ensemble des activités de diagnostic prénatal et d'assurer leur mise en œuvre en constituant un pôle de compétences cliniques, biologiques et d'imagerie au service des patients et des praticiens
- de donner des avis et conseils, en matière de diagnostic, de thérapeutique et de pronostic, aux cliniciens et aux biologistes qui s'adressent à eux lorsqu'ils suspectent une affection de l'embryon ou du fœtus
- de poser l'indication de recourir au diagnostic préimplantatoire
- d'organiser des actions de formation théorique et pratique destinées aux praticiens concernés par le diagnostic prénatal des diverses affections de l'embryon et du fœtus.

Lorsqu'une anomalie fœtale est détectée, il appartient aux CPDPN d'attester qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité réputée comme incurable au moment du diagnostic. Cette attestation permet, si la femme enceinte le décide, de réaliser une interruption volontaire de la grossesse pour motif médical (IMG).

Lorsque la grossesse est poursuivie, les CPDPN ont la charge de participer à son suivi, à l'accouchement et à la prise en charge du nouveau-né dans les meilleures conditions de soins possibles. » (Arrêté du 1er juin 2015 déterminant les recommandations de bonnes pratiques relatives aux modalités d'accès, de prise en charge des femmes enceintes et des couples, d'organisation et de fonctionnement des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal en matière de diagnostic prénatal et de diagnostic préimplantatoire).

L'activité globale des CPDPN par région d'implantation (nombre de femmes/couples vus par tous les CPDPN de la région - Figure CPDPN1) doit être analysée au regard de l'offre de soin. L'offre de soin en matière de CPDPN peut s'appréhender à partir de différents indicateurs, notamment la présence d'un CPDPN au niveau régional (tableau CPDPN2), ou encore le nombre de femmes (quel que soit le domicile des femmes) dont le dossier a été examiné lors d'une réunion pluridisciplinaire par les CPDPN de la région rapporté au nombre de naissances dans cette région (Tableau CPDPN3).

L'analyse de la part des femmes venant d'une autre région qui consulte un CPDPN de la région (tableau CPDPN4) ainsi que la part des femmes domiciliées dans la région qui consultent un CPDPN d'une autre région (tableau CPDPN5) couplée à l'analyse des flux (tableau CPDPN6) permet d'avoir une vision plus complète de l'activité et de l'offre de soin de la région. Il est intéressant d'y associer une représentation de l'accès à un CPDPN, quelle que soit sa localisation, des femmes domiciliées dans la région (Figure CPDPN2).

Grand Est Page 2/16



Enfin, les indicateurs « attestations de particulière gravité délivrées en vue d'une IMG pour motif fœtal », « nombre d'échographies diagnostiques », « nombre de prélèvement à visée diagnostique » et « nombre de gestes à visée thérapeutique » sont un reflet indirect du degré d'expertise du CPDPN (Tableau CPDPN3).

#### LIMITES ET PERSPECTIVES

Le volume d'activité observé dans un centre ou dans une région ne représente qu'une partie de l'ensemble de l'activité de la région (celle des établissements avec un CPDPN) et son interprétation doit tenir compte de la possibilité de flux entrant ou sortant selon les régions.

#### LES INDICATEURS DE RESULTATS

### Tableau CPDPN1. Nombre de naissances dans la région Grand Est et en France en 2017

Périmètre géographique		Nombre de naissances <sup>£</sup>
Grand Est	Alsace	20 458
	Champagne-Ardenne	13 291
	Lorraine	23 017
	Région entière	56 766
France <sup>££</sup>		767 385

<sup>&</sup>lt;sup>£</sup> Naissances vivantes domiciliées. Source: statistiques de l'état civil - INSEE.

#### Tableau CPDPN2. Activité des CPDPN de la région Grand Est en 2017

Périmètre géographique	Ville	Etablissement	Nombre de dossiers examinés <sup>£</sup>
Alsace	SCHILTIGHEIM	СМСО	1 037
Champagne-Ardenne	REIMS	CHU DE REIMS MAISON BLANCHE	1 011
Lorraine	NANCY	MATERNITE REGIONALE ADOLPHE PINARD	672

<sup>&</sup>lt;sup>£</sup> Dossiers examinés avec avis rendu aux patientes ou aux médecins référents quel que soit le lieu de domicile des femmes, y compris dans les COM, à l'étranger ou inconnu.

Grand Est Page 3/16

<sup>£</sup> France entière : France métropolitaine et régions d'outre-mer.



## Tableau CPDPN3. Evolution de l'activité des CPDPN de la région Grand Est et de la France entre 2015 et 2017

3.a Nombre de dossiers examinés, file active et attestation d'IMG délivrées entre 2015 et 2017							
Péri	nètre géographique	Période d'activité	Dossiers examinés	Femmes/couples dont le dossier a été examiné	Attestations d'IMG pour motif fœtal		
		2015	1 081	723	207		
	Alsace	2016	973	883	211		
	2017	1 037	960	169			
		2015	686	554	127		
0 151	Champagne-Ardenne	2016	644	619	140		
		2017	1 011	927	121		
Grand Est		2015	500	395	196		
	Lorraine	2016	584	444	156		
		2017	672	485	156		
		2015	2 267	1 672	530		
	Région entière	2016	2 201	1 946	507		
		2017	2 720	2 372	446		
		2015	42 845	31 814	7 035		
France		2016	46 771	33 154	7 003		
		2017	47 615	33 412	6 938		

3.b Activité technique en médecine fœtale entre 2015 et 2017							
Périr	nètre géographique	Période d'activité	Echographies à visée diagnostique	Prélèvements à visée diagnostique	Gestes à visée thérapeutique		
		2015	8 206	707	77		
	Alsace	2016	8 998	612	94		
		2017	8 807	729	80		
		2015	779	151	5		
	Champagne Ardenne	2016	903	153	3		
Grand Est		2017	834	125	7		
Grand Est	Lorraine	2015	252	293	13		
		2016	350	268	13		
		2017	1 063	269	3		
		2015	9 237	1 151	95		
	Région entière	2016	10 251	1 033	110		
		2017	10 704	1 123	90		
		2015	94 386	18 676	1 553		
France		2016	93 474	16 327	1 499		
		2017	95 997	15 554	1 371		

Grand Est Page 4/16



3.c Activité rapportée aux naissances en 2017	Alsace	Lorraine	Champagne Ardenne	Région entière	France
Nombre de dossiers examinés pour 100 naissances	5,07%	2,92%	7,61%	4,79%	6,20%
Nombre de femmes vues pour 100 naissances	4,69%	2,11%	6,97%	4,18%	4,35%
Nombre d'attestations d'IMG pour motif fœtal pour 100 naissances	0,83%	0,68%	0,91%	0,79%	0,90%
Nombre d'échographies diagnostiques pour 100 naissances	43,05%	4,62%	6,27%	18,86%	12,51%
Nombre de prélèvements à visée diagnostique pour 100 naissances	3,56%	1,17%	0,94%	1,98%	2,03%
Nombre de gestes à visée thérapeutique pour 100 naissances	0,39%	0,01%	0,05%	0,16%	0,18%

## Tableau CPDPN4. Région de résidence des femmes/couples dont le dossier a été examiné par un CPDPN de la région Grand Est en 2017

	CPDPN de la région Grand Est							
Lieu de résidence des femmes/couples pris en charge	Alsace		Champagne Ardenne		Lorraine		Région entière	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Grand Est ~ Champagne-Ardenne	6	0,63%	797	85,98%	1	0,21%	804	33,90%
Grand Est ~ Lorraine	194	20,21%	13	1,40%	481	99,18%	688	29,01%
Grand Est ~ Alsace	658	68,54%	-	ı	ı	-	658	27,74%
Hauts-de-France ~ Picardie	4	0,42%	114	12,30%	•	-	118	4,97%
Bourgogne-Franche-Comté ~ Franche-Comté	37	3,85%	-	-	3	0,62%	40	1,69%
Ile-de-France	13	1,35%	2	0,22%	-	-	15	0,63%
Hauts-de-France ~ Nord-Pas-de-Calais	7	0,73%	1	0,11%	-	-	8	0,34%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	0,73%	-	-	-	-	7	0,30%
Bourgogne-Franche-Comté ~ Bourgogne	5	0,52%	-	-	1	-	5	0,21%
Normandie ~ Haute-Normandie	4	0,42%	-	-	-	-	4	0,17%
Normandie ~ Basse-Normandie	3	0,31%	-	-	-	-	3	0,13%
Occitanie ~ Languedoc-Roussillon	2	0,21%	-	-	-	-	2	0,08%
Nouvelle-Aquitaine ~ Poitou-Charentes	1	0,10%	-	-	-	-	1	0,04%
Centre-Val de Loire	1	0,10%	-	-	-	-	1	0,04%
Auvergne-Rhône-Alpes ~ Rhône-Alpes	1	0,10%	-	-	-	-	1	0,04%
Bretagne	1	0,10%	-	-	-	-	1	0,04%
Auvergne-Rhône-Alpes ~ Auvergne	1	0,10%	-	-	-	-	1	0,04%
Total France métropolitaine et régions d'outre-mer	945	98,44%	927	100,0%	485	100,0%	2 357	99,37%
Etranger	15	1,56%		-	_	-	15	0,63%
Total autre lieu de résidence ou inconnu	15	1,56%	-	-	-	-	15	0,63%

Grand Est Page 5/16



### Tableau CPDPN5. Régions d'implantation des CPDPN qui ont examiné les dossiers des femmes/couples résidant dans la région Grand Est en 2017

		Nombre de femmes/couples résidant dans la région Grand Est vus par un CPDPN								
Lieu de prise en charge (implantation des CPDPN)	А	Alsace		Champagne Ardenne		Lorraine		Région entière		
	N	%	N	%	N	%	N	%		
Grand Est ~ Champagne-Ardenne	-	-	797	97,08%	13	1,88%	810	36,97%		
Grand Est ~ Alsace	658	97,19%	6	0,73%	194	27,99%	858	39,16%		
Grand Est ~ Lorraine	-	-	1	0,12%	481	69,41%	482	22,00%		
Ile-de-France	16	2,36%	16	1,95%	4	0,58%	36	1,64%		
Centre-Val de Loire	2	0,30%	1	0,12%	-	-	3	0,14%		
Auvergne-Rhône-Alpes ~ Rhône-Alpes	1	0,15%	-	-	-	-	1	0,05%		
Provence-Alpes-Côte d´Azur	-	-	-	-	1	0,14%	1	0,05%		

### Tableau CPDPN5b. Nombre de femmes/couples résidant dans la région Grand Est et en France vus par un CPDPN en 2017

Lieu de résidence des femmes/couples	Nombre de femmes/couples vus par un CPDPN	Proportion pour 100 naissances sur le lieu de résidence <sup>£</sup>	
Alsace	677	3,31%	
Champagne-Ardenne	821	6,18%	
Lorraine	693	3,01%	
Région entière	2 191	3,86%	
France <sup>££</sup>	32 529	4,24%	

<sup>&</sup>lt;sup>£</sup> Naissances vivantes domiciliées. Source: statistiques de l'état civil - INSEE.

### Tableau CPDPN6. Flux entrant et sortant dans la région Grand Est en 2017

Périmètre géographique	Flux entrants <sup>(1)</sup>	Flux sortants <sup>(2)</sup>
Grand Est	9,36%	1,87%
Moyenne£	10,28%	7,69%

<sup>&</sup>lt;sup>£</sup> Moyenne des flux des nouvelles régions disposant d'un CPDPN sur leur territoire (la Corse, la Guyane et Mayotte n'ont pas de CPDPN).

Périmètre géographique	Flux entrants <sup>(1)</sup>	Flux sortants <sup>(2)</sup>
Alsace	31,46%	2,81%
Champagne-Ardenne	14,02%	2,92%
Lorraine	0,82%	30,59%

<sup>&</sup>lt;sup>£</sup> Moyenne des flux des anciennes régions disposant d'un CPDPN sur leur territoire (la Corse, la Guyane et Mayotte n'ont pas de CPDPN).

**Grand Est** Page 6/16

<sup>££</sup> France entière (France métropolitaine et régions d'outre-mer) et hors femmes dont le lieu de résidence est inconnu.

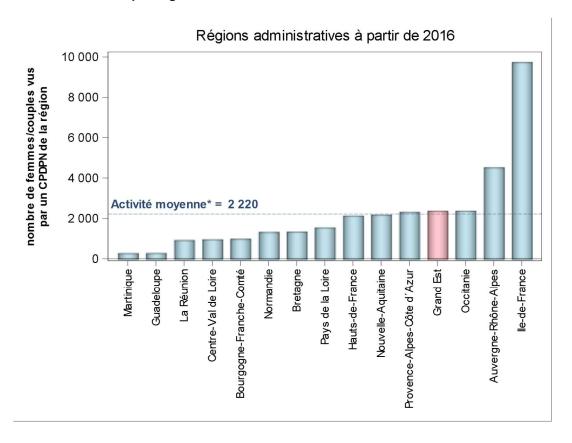
<sup>(1)</sup> Part des femmes/couples résidant hors du périmètre géographique dont le dossier est examiné par un CPDPN du périmètre

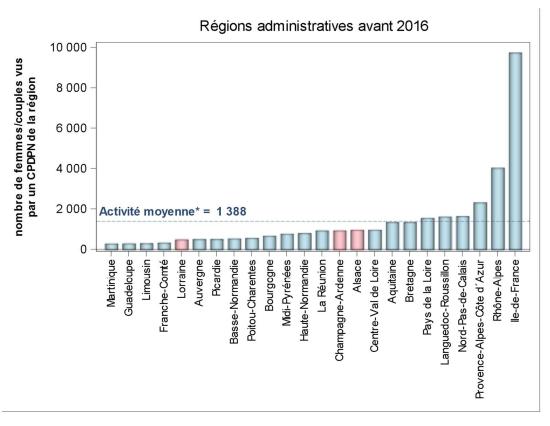
géographique.

(2) Part des femmes/couples résidant dans le périmètre géographique dont le dossier est examiné par un CPDPN localisé hors du périmètre géographique.



Figure CPDPN1. Activité des CPDPN : Nombre de femmes/couples dont le dossier a été examiné par au moins un CPDPN par région en 2017



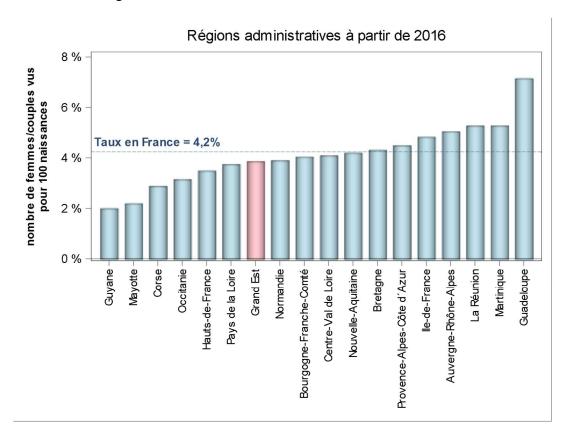


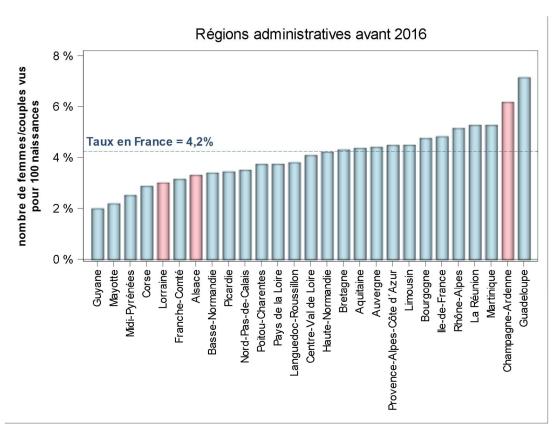
<sup>\*</sup>Moyenne du nombre de femmes/couples vus dans les régions disposant d'un CPDPN.

Grand Est Page 7/16



Figure CPDPN2. Accès au CPDPN : proportion de femmes/couples vus par un CPDPN pour 100 naissances sur leur région de résidence en 2017





Grand Est Page 8/16



### **Diagnostic prénatal (DPN)**

#### **PRINCIPES GENERAUX**

Les activités de diagnostic prénatal (DPN) sont évaluées à partir des rapports annuels que les laboratoires sont tenus d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités de DPN pour lesquelles ils sont autorisés.

Les données de DPN correspondent à **l'activité 2017**. En effet, les rapports annuels des laboratoires sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les issues de grossesse. Il est important de noter qu'il ne s'agit ici que de l'activité des laboratoires situés dans la région. Les examens ne concernent pas nécessairement les femmes domiciliées dans la région et les chiffres ne reflètent donc pas directement l'accès aux soins dans la région.

La prescription d'un examen biologique de diagnostic prénatal est proposée dans les situations où l'embryon ou le fœtus présente un risque avéré d'être atteint d'une affection susceptible de modifier le déroulement ou le suivi de la grossesse.

En 2017, les examens prévus par le décret sont:

- les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique dont l'ACPA(analyse chromosomique par puce à ADN);
- · les examens de génétique moléculaire ;
- les examens de biochimie fœtale à visée diagnostique ;
- les examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses.

On peut noter néanmoins que certains laboratoire français ont réalisé des examens de génétique dans le cadre du dépistage de la trisomie 21.

Il est important de noter que les prélèvements voyageant, les données relatives à l'activité des laboratoires de la région ne reflètent pas l'accès aux soins des femmes enceintes domiciliées en Grand Est. En particulier, des examens spécialisés comme l'hormonologie ou certains diagnostics génétiques ne sont proposés que par très peu de laboratoires au niveau national qui les réalisent pour l'ensemble des femmes françaises.

Grand Est Page 9/16



### LES INDICATEURS DE RESULTATS

### Tableau DPN1. Activités de DPN déclarées par établissement dans la région Grand Est en 2017

Ancienne région	Ville	Etablissement	Cyto- génétique	Génétique moléculaire	Maladies infectieuses	Biochimie fœtale ± Marqueurs sériques maternels
	MULHOUSE	HOPITAL EMILE MULLER	х			Х
Alsace	STRASBOURG	HOPITAL CIVIL / NOUVEL HOPITAL CIVIL	Х	x	х	х
		HOPITAL MAISON BLANCHE CHU REIMS	х	x	х	
Champagne	REIMS	LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	Х			
Ardenne		LBM DE LAPORTE DE PARIS				Х
	VITRY LE FRANCOIS	LBM SYNDIBIO TANG LAHITETE VLF				Х
	ARS LAQUENEXY	HOPITAL DE MERCY CHR METZ THIONVILLE	Х			
	EPINAL	LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT EPINAL BELL	Х			х
Lorraine	METZ	LBM ESPACEBIO LABORATOIRE STAHL KUNTZEL				×
	NANCY	LBM ATOUTBIO	Х			Х
	VANDOEUVRE LES NANCY	CHRU NANCY HOPITAUX DE BRABOIS	Х	X	Х	

## Tableau DPN2. Nombre de laboratoires selon le type d'activité pratiquée dans la région Grand Est et en France en 2017

		Nombre de laboratoires							
Type d'activité		Grand Est							
Type a activite	Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	-				
Cytogénétique	2	2	4	8	58				
Génétique moléculaire	2	2	1	5	72				
Maladies infectieuses	2	1	2	5	46				
Marqueurs sériques	2	2	3	7	84				
Biochimie fœtale	0	1	0	1	12				

Grand Est Page 10/16



## Tableau DPN3. Nombre de prélèvements étudiés par type d'activité dans la région Grand Est et en France en 2017

		Nombre de prélèvements étudiés							
Type d'activité		Grand Est							
Type a delivite	Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	-				
Génétique									
- ADNlc <sup>£</sup> : dépistage d'aneuploïdies	385	413	0	798	51 116				
- ADNIc <sup>£</sup> : détermination du rhésus fœtal	0	0	0	0	20 226				
- Caryotype	505	57	658	1 220	18 824				
- ACPA	309	55	266	630	8 580				
- Maladie monogénique	77	10	107	194	2 735				
Maladies infectieuses									
- Virologie	50	7	15	72	2 988				
- Toxoplasmose	19	12	6	37	959				
Biochimie fœtale et marqueurs sériques maternels									
- Marqueurs sériques maternels	7 130	7 710	19 608	34 448	637 547				
- Défaut de fermeture du tube neural	0	5	0	5	293				

<sup>£</sup> ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel.

## Tableau DPN4. Nombre de femmes ayant réalisé un dépistage de la trisomie 21 par marqueurs sériques maternels dans un laboratoire de la région Grand Est et en France en 2017

Type de marqueurs					
sériques maternels	Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	France
1 <sup>er</sup> trimestre	6 603	4 477	16 902	27 982	512 909
2 <sup>e</sup> trimestre	527	3 233	2 706	6 466	124 638

Grand Est Page 11/16



### Génétique constitutionnelle postnatale

#### PRINCIPES GENERAUX

Dans le cadre de la mise en œuvre du décret du 4 avril 2008 relatif à l'activité de génétique, l'Agence de la biomédecine a pu recueillir au niveau national les données des laboratoires ayant une activité de diagnostic postnatal de génétique constitutionnelle. Les données de génétique postnatale correspondent à l'activité 2018 des laboratoires. Elles ont été recueillies de manière spécifique en coopération avec Orphanet.

Il est important de noter qu'une activité de génétique, et particulièrement de génétique moléculaire, s'évalue au niveau national et non au niveau régional. En effet, cette activité de technicité importante porte sur des maladies rares voire extrêmement rares. Seule une organisation en réseau au minimum national permet de centraliser les cas et peut garantir une expertise suffisante des laboratoires.

**Un examen de génétique postnatale** consiste à analyser les caractéristiques génétiques héritées ou acquises à un stade précoce du développement prénatal. En 2017 en France, près de 454 800 personnes ont bénéficié d'un examen génétique.

Cette analyse a pour objet (Article R. 1131-1 du code de la santé publique):

- soit de poser, de confirmer ou d'infirmer le diagnostic d'une maladie à caractère génétique chez une personne;
- soit de rechercher les caractéristiques d'un ou plusieurs gènes susceptibles d'être à l'origine du développement d'une maladie chez une personne ou les membres de sa famille potentiellement concernés;
- soit d'adapter la prise en charge médicale d'une personne selon ses caractéristiques génétiques.

Les examens de génétique somatique et les examens réalisés dans le cadre du don (notamment analyses HLA dans le cadre de la greffe) sont en dehors du champ de la loi de bioéthique et donc de ce rapport annuel d'activité.

Différentes techniques permettent d'analyser les caractéristiques génétiques. Si l'anomalie génétique est visible au niveau du chromosome, les techniques utilisées seront le plus souvent des techniques de cytogénétique (caryotype) y compris de cytogénétique moléculaire (FISH). Si l'anomalie se situe au niveau de la molécule d'ADN, du gène, une technique de génétique moléculaire sera plutôt employée. Cette frontière autrefois franche entre cytogénétique et génétique moléculaire tend à disparaitre avec l'apparition de techniques qui permettent d'appréhender des remaniements chromosomiques au niveau moléculaire (analyse chromosomique par puce à ADN (ACPA); techniques de séquençage à haut débit aussi appelées séquençage de nouvelle génération ou NGS).

Grand Est Page 12/16



### LES INDICATEURS DE RESULTATS

## Tableau GENPOST1. Activités de génétique postnatale déclarées par établissement dans la région Grand Est en 2018

Ancienne région	Ville	Etablissement	Service	Activité de cyto- génétique	Activité de génétique moléculaire
	COLMAR	HOPITAL LOUIS PASTEUR	microbiologie et		Oui
	MULHOUSE	HOPITAL EMILE MULLER	Service de génétique	Oui	Oui autorisation limitée
		EFS ALCA STRASBOURG		Non	Oui autorisation limitée
Alsace		HOPITAL CIVIL / NOUVEL HOPITAL CIVIL	Laboratoire de diagnostic génétique	Non	Oui
	STRASBOURG	LIODITAL DE	Laboratoire de biochimie et biologie moléculaire	Non	Oui
		HOPITAL DE HAUTEPIERRE	Laboratoire de Cytogénétique UF 6446 Pôle de Biologie	Oui	Non
		HOPITAL MAISON BLANCHE CHU REIMS	Service de génétique	Oui	Oui
	DEIMO	HOPITAL ROBERT	Laboratoire d'immunologie	Non	Oui autorisation limitée
Champagne	REIMS	DEBRE CHU REIMS	Laboratoire central d'hématologie	Non	Oui autorisation limitée
Ardenne		LBM DE LA PORTE DE PARIS	Laboratoire Porte de Paris	Oui	Non
	TROYES	CENTRE HOSPITALIER	Unité de Génétique Moléculaire	Non	Oui autorisation limitée
		DE TROYES	Unité de Génétique (4107)	Oui	Non

Grand Est Page 13/16



Ancienne région	Ville	Etablissement	Service	Activité de cyto- génétique	Activité de génétique moléculaire
ARS LAQUENEXY  HOPITAL DE MERCY CHR METZ THIONVILLE  EPINAL  LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT EPINAL BELL  LBM"LABORATOIRE ATOUTBIO" STANISLAS NA  SAINT DIE DES VOSGES  VANDOEUVRE LES NANCY  CHRU NANCY HOPITAUX DE BRABOIS	1	CHR METZ	Laboratoire de cytogénétique	Oui	Oui
	Laboratoire Lefaure & Petit	Oui	Oui autorisation limitée		
	NANCY	ATOUTBIO"	Laboratoire Drs Baillet, Germain, Téboul	Oui	Oui
		BIOLAM ST DIE PL	Laboratoire Biolam	Non	Oui autorisation limitée
	CHRU NANCY		Laboratoire de Génétique Médicale	Oui	Oui
			Laboratoire de Biochimie et de Biologie moléculaire	Non	Oui

## Tableau GENPOST2. Nombre de laboratoires de génétique postnatale selon le type d'activité pratiquée dans la région Grand Est et en France en 2018

	Nombre de laboratoires						
Type d'activité		Grand Est					
		Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	-		
Nombre de laboratoires ayant une activité de cytogénétique	2	3	4	9	64		
Nombre de laboratoires ayant une activité de génétique moléculaire	5	4	6	15	191		
- activité non limitée	3	1	4	8	122		
- activité limitée	2	3	2	7	69		

### Tableau GENPOST3. Activité de cytogénétique postnatale par indication dans la région Grand Est et en France en 2018

Indication	Technique					
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	France
Déficiences intellectuelles / malformations /	Caryotype	154	162	113	429	10 788
anomalies du développement	FISH	68	28	65	161	5 007
Traubles de la reproduction	Caryotype	477	620	2 413	3 510	44 837
Troubles de la reproduction	FISH	9	99	253	361	6 965
Maladies cassantes	Caryotype	3	0	5	8	284
waracies cassantes	FISH	0	0	0	0	3
[	Caryotype	127	225	186	538	5 608
Etudes familiales	FISH	22	35	70	127	2 777

Grand Est Page 14/16



		Nombre d'analyses						
Indication	Technique							
		Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	France		
Don de gamète	Caryotype	16	20	27	63	1 922		
Don de gamete	FISH	0	1	2	3	80		
Recherche d'une anomalie constitutionnelle	Caryotype	5	9	2	16	752		
suite à la réalisation d'un examen somatique	FISH	2	0	1	3	207		
Autre	Caryotype	8		103	111	1 332		
Autre	FISH	0		6	6	357		
T-1-1	Caryotype	790	1 036	2 849	4 675	65 523		
Total	FISH	101	163	397	661	15 396		

## Tableau GENPOST4. Analyses pangénomiques postnatales par ACPA dans la région Grand Est et en France en 2018

Indication		Nombre de dossiers rendus					
		Grand Est					
		Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	France		
Déficience intellectuelle ou trouble des apprentissages dans un cadre syndromique	308	45	105	458	6 288		
Malformations sans retard psychomoteur	57	26	81	164	2 589		
Déficience intellectuelle ou troubles des apprentissages isolés	48	15	95	158	3 268		
Troubles envahissants du développement / Autisme	63	28	75	166	3 280		
Caractérisation d'une anomalie découverte au caryotype ou par une autre technique	2		11	13	264		
Etudes familiales	8	9	36	53	669		
Fœtopathologie	8		3	11	810		
Autre	50	4	22	76	1 558		
Total	544	127	428	1 099	18 726		

## Tableau GENPOST5. Activité de génétique moléculaire postnatale dans la région Grand Est et en France en 2018

Génétique moléculaire postnatale		Grand Est					
		Champagne Ardenne	Lorraine	Région entière	France		
Nombre d'examens réalisés	5 763	3 126	9 546	18 435	445 985		
- dont nombre d'examens réalisés en pharmacogénétique	153	62	74	289	32 298		
Nombre d'individus testés	5 943	2 922	9 489	18 354	399 851		
- dont nombre d'individus testés en pharmacogénétique	232	60	74	366	33 619		
Nombre de maladies différentes recherchées	796	364	352	1 132	3 369		
- dont nombre d'indications différentes recherchées en pharmacogénétique	4	4	2	7	29		

Grand Est Page 15/16



## Tableau GENPOST6. Evolution de l'utilisation des séquenceurs de nouvelle génération (NGS) dans la région Grand Est et en France en 2018

			2014	2015	2016	2017	2018
		Alsace	2	2	3	3	2
Nombre de laboratoires qui réalisent du	Grand Est	Champagne Ardenne	0	1	1	1	1
séquençage haut débit	ESI	Lorraine	2	2	2	2	2
		Région entière	4	5	6	6	5
	France	-	55	80	92	94	97
		Alsace	314	880	1 894	1 911	1 252
Nombre d'examens rendus aux	Grand Est	Champagne Ardenne	0	33	573	506	1 105
prescripteurs	ESI	Lorraine	377	1 014	761	947	1 274
		Région entière	691	1 927	3 228	3 364	3 631
	France	-	16 979	36 017	50 965	65 736	76 643

Grand Est Page 16/16